



POLE D'INNOVATION ENTREPREUNARIALE

Note d'information sur le modèle

Le Pôle d'Innovation Entrepreneuriale (PIE) est un centre intégré de capacitation de jeunes entrepreneur-e-s, d'incubation, de cocréation et de coproduction connectée et d'accélération, offrant un espace collaboratif de travail et une plateforme de conseils et de services d'accompagnement pour le développement d'entreprises basées sur des modèles innovants. Il a pour ambition de dynamiser davantage l'écosystème entrepreneurial.

Ce dispositif de soutien aux TPE/PME et startups émane d'une initiative pilote du Laboratoire d'Accélération du PNUD et du Centre de recherche et de création ouverte (CERCO) pour la promotion de l'innovation entrepreneuriale.

Il est inspiré du dispositif d'incubation et d'accélération de la Station F de Paris. Il est arrimé à la réforme de l'écosystème des structures d'accompagnement et de financement des TPE/PME et startups, adoptée en janvier 2022 par le Gouvernement ivoirien, qui vise à offrir un continuum de services aux jeunes entrepreneur-e-s par le biais d'un Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE- CI).

Ce modèle est déployé dans le cadre du Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes, conclu entre le PNUD et le Gouvernement de Côte d'Ivoire à travers le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, et le Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Il s'agit d'une initiative conjointe qui vise à favoriser l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes à travers le soutien au développement de TPE/PME compétitives, innovantes, résilientes aux chocs et contribuant à la création d'emplois et de revenus.

Principales missions

1. Promouvoir chez les jeunes l'esprit d'entreprise orienté vers l'innovation et les technologies du futur ;
2. Transformer une idée innovante ou une entreprise en démarrage portée par des jeunes en entreprise durable, rentable et performante, en proposant des solutions répondant à leurs besoins ;
3. Offrir un espace de travail et une plateforme de services et de conseils (services administratifs, mise en réseau, expertises et conseils, financements, équipements techniques et technologiques, outils de production, ...).

Services offerts

- Un espace collaboratif de travail (administration, postes de travail, bureaux et salles de réunion, espace de cocréation...);

- Des programmes de capacitation et de développement des compétences, d'incubation et d'accélération dispensés à l'aide d'une plateforme virtuelle permettant d'offrir :
 - o Des modules de formation pour jeunes entrepreneur-e-s ou en devenir ;
 - o Des conseils et des services d'accompagnement (création et formalisation d'entreprise, coaching/mentorat/échange avec des entrepreneurs expérimentés, conseil juridique, propriété intellectuelle, fiscalité, comptabilité, service civique, éducation financière, prototypage et certification ...);
 - o Des réseaux d'échanges pédagogiques et des communautés de pratiques pour l'entraide entre apprenants et améliorer la qualité de l'apprentissage en favorisant l'autonomie des apprenants ;
 - o La mise en relation avec des banques et établissements financiers ; et
 - o L'accès aux marchés (canaux de vente direct ou via le commerce en ligne) et aux chaînes d'approvisionnement ;
- Un dispositif de coproduction connectée à travers la mise en relation via la plateforme avec des PMI partenaires mettant à disposition des jeunes entrepreneurs leurs unités de transformation ;
- Un espace de restauration cogérée par une startup partenaire.

Dispositif opératoire

Le PIE offre un paquet de services aux jeunes entrepreneur-e-s via une plateforme digitale cocrée par une startup, avec un dispositif opérationnel d'accès à ces services à différents niveaux, conditionné par une certification. Les niveaux d'accès de la plateforme sont déclinés comme suit :

- Niveau 1 : l'enrôlement/traçabilité (en présentiel ou en ligne) permettant à un jeune entrepreneur-e et en devenir de disposer d'un identifiant unique (numéro ou code QR) sur la base des informations essentielles renseignées dans la base de données pour dresser le profil du/de la candidat-e. Ce qui permet de disposer d'une base de données fiable pour une gestion efficiente du dispositif national de soutien aux jeunes entrepreneur-e-s et mutualiser les efforts du gouvernement et de ses partenaires.
- Niveau 2 : l'orientation du/de la candidat-e vers le programme d'accompagnement et/ou le service adéquats, une fois le profil dressé, à l'aide d'une intelligence artificielle pour accéder à ces différents ci-après :
 - Le programme de capacitation et de développement de compétences par le biais des modules de formation (dispensés par des structures techniques d'accompagnement) et accessibles en ligne.
 - Le programme d'incubation offrant divers services d'accompagnement (création et formalisation d'entreprise, coaching/mentorat, conseil juridique, propriété intellectuelle, fiscalité, comptabilité, service civique, éducation financière, prototypage et certification ...).

- Le programme d'accélération (recherche de financement, accès aux marchés...) L'accélérateur prend le relais de l'incubateur et va accompagner la phase de croissance de l'entreprise. Un suivi et encadrement post-accélération pour consolider la durabilité de l'entreprise ainsi créée sera fait par le biais des structures d'accompagnement aussi bien gouvernementales que non gouvernementales. L'accompagnement peut aussi prendre la forme d'un coaching, d'échanges avec des entrepreneurs expérimentés ou d'un mentorat.
- Niveau 3 : La mise en relation avec des unités de coproduction connectée mises en place en partenariat avec des PMI partenaires via la plateforme digitale.

Bénéficiaires cibles

Le PIE vise le maximum de jeunes entrepreneur-e-s et en devenir, avec pour principe de ne laisser personne de côté, à savoir :

- Les jeunes diplômant-e-s et diplômé-e-s désirant s'installer à leur propre compte ;
- Les jeunes déscolarisé-e-s et non scolarisé-e-s porteur-e-s de projet ou d'idée de création d'entreprises ;
- Les jeunes entrepreneur-e-s promoteur-e-s de TPE/PME nouvellement créées ou en développement.



Angle Avenue Marchand
Rue Gourgas 01 BP 1747 Abidjan 01
(Côte d'Ivoire)
Tel.: (225) 27 20 31 74 00 Fax: (225) 27 20 21 13 67
E-mail: registry.ci@undp.org